

Soyons vrais !

PROGRAMME DE FORMATION

ASSURER LE MAINTIEN DANS L'EMPLOI D'UN COLLABORATEUR EN SITUATION DE SANTÉ FRAGILISÉE

Durée : 1 jour / 7 heures - Modalité : en présentiel

Niveau : Initiation

Résumé de la formation :

Présentation : Par la loi du 5 septembre 2018 pour 'la liberté de choisir son avenir professionnel', les entreprises françaises de plus de 20 salariés ont une obligation d'emploi direct de 6% de travailleurs handicapés.

Notre vision du handirecrutement réussi : Dans le cadre de la politique de recrutement des entreprises, nous attirons votre attention sur le fait qu'il faut avant tout tenir compte des compétences du collaborateur en situation de handicap que vous venez d'embaucher..

Nous aborderons donc la formation avec un esprit ouvert et dénué de toute discrimination. En effet, les personnes en situation de handicap représentent 8% des demandeurs d'emploi (environ 500 000) et les lois et avantages liés à leur embauche sont souvent méconnues ou mal utilisés.

De plus, de nombreux dispositifs existent pour faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ainsi que de nombreux avantages pour les structures qui les recrutent.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons une formation pour 'assurer le maintien dans l'emploi des travailleurs en situation de santé fragilisée'. Dans les deux autres modules de formation sur la thématique de l'accompagnement des travailleurs handicapés, nous vous donnons également les clés pour un handi-recrutement et une intégration réussis (disponibles au catalogue).

Objectif de formation : *A la fin de la formation les stagiaires seront en capacité de :*

« Assurer le maintien dans l'emploi des salariés en situation de santé fragilisée »

Programme détaillé de la formation :

- 1. Appréhender les situations pouvant nécessiter le maintien dans emploi** (1ère demi-journée)
 - ✓ Connaître les conséquences du handicap sur le poste de travail et le contexte légal lié au maintien dans l'emploi
 - ✓ Déterminer l'employabilité de la personne concernée en cas de maladie, accident, inaptitude médicale, invalidité ou reclassement
- 2. Acquérir la pédagogie nécessaire pour accompagner la personne vers la procédure de maintien** (1ère ½ journée)
 - ✓ Connaître les différents soutiens existants en interne et en externe à l'entreprise
 - ✓ Adopter un comportement adapté face au collaborateur concerné

3. Mettre en place la procédure de maintien lors d'une survenue ou l'évolution du handicap. (2^{ème} ½ journée)

- ✓ Connaître les différents outils pour assurer le maintien
- ✓ Organiser et gérer la procédure

4. Mettre en place un accompagnement personnalisé en cas d'évolution du poste (2^{ème} ½ journée)

- ✓ Accompagner le collaborateur dans le maintien de son poste en cas de changement interne à l'entreprise
- ✓ Assurer l'évolution de carrière d'un travailleur handicapé dans le cadre de la politique de gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC)

Ressources pédagogiques : jeux de rôles, études de cas, mise en situation et échanges

Publics visés par la formation :

Métiers/fonctions :: Personnels des Ressources Humaines, les Managers, les Chefs d'entreprises, les Chefs de services..

Niveau de connaissance générale préalable requis : IV

Niveau de sortie : IV

Objectif général : Développement des compétences des salariés.

Prérequis : Connaître les fondamentaux du recrutement handiaccueillant.

Modalités d'admission : Entretiens avec le responsable pédagogique et le formateur afin de valider votre demande et l'adéquation de vos besoins au programme. Ce dernier pourra être ajusté en conséquence.

Délais d'accès : 15 jours après la réception de votre convention de formation.

Encadrement du programme :

H.A.S.C, le Handicap Au Service des Compétences est un organisme dont les formateurs sont experts dans leur domaine de compétences. Ils ont été formés à l'ingénierie de la formation afin de concevoir sur-mesure le programme de formation répondant à votre demande.

Qualité des formatrices

H.A.S.C, le Handicap Au Service des Compétences est un Cabinet de conseil aux entreprises spécialisé en Politique handicap, et propose des services comme la sensibilisation, la formation, l'accompagnement et le conseil. H.A.S.C est une structure de l'ESS, labellisée ESUS.

Anne-Laure BAUDRILLART, *Consultante RH/Formatrice*

Titulaire d'un DESS en Commerce international, 8 ans d'expérience en Ressources Humaines, statut de Travailleur Indépendant Handicapé depuis 2016 dans le domaine du Consulting en Politique Handicap & RSE.

Evelyne MOREAU-CORMIER, *Consultante/Coach/Conférencière/Formatrice*

25 ans d'expérience dans le domaine du handicap, Coach en évolution de carrière pour les personnes en situation de handicap, Consultante en aménagement de poste de travail.

Les 2 formatrices sont en situation de handicap et ont vécu le milieu professionnel sous plusieurs formes (salariat, RH, Chef d'entreprise, Travailleur Indépendant, demandeur d'emploi & postulant aux offres d'emploi...).

Julie CHERRIER, *Responsable de la communication/Formatrice*

Experte dans la création et l'animation d'actions RSE pour les entreprises dans le champ du handicap depuis 4 années.

Référent dans l'organisme de formation : Anne-Laure BAUDRILLART - 07.78.66.15.90 - contact@hasc.fr

Référent dans l'entreprise commanditaire : pour les formations intra-entreprise.(à compléter)

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action :

- Feuilles de présence signées par les stagiaires et formateurs, par demi-journée de formation
- Attestations d'assiduité et de formation réalisées sur demande - Tous documents tels que rapports, mémoires ou compte rendus...

Moyens permettant d'apprécier les résultats de l'action :

1. Évaluation séquentielle, par le formateur, pendant la formation pour valider à chaque session pédagogique l'acquisition ou l'amélioration des compétences
2. Évaluation de satisfaction des stagiaires
3. Évaluation des acquis des stagiaires par : Quiz de fin de formation.
4. Évaluation de la formation par le formateur.

Indicateurs de résultats sur <https://hasc.fr>

Sanction de la formation :

Une attestation de formation, mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation, **sera remise au stagiaire** à l'issue de la formation.

Modalités d'organisation :

Durée de la formation : 1 jours, soit 7 heures.

Modalité : en présentiel..

Nombre de stagiaires : de 6 à 10 stagiaires.

Dates : à définir.

Rythme : 2 sessions de 3h30 sur deux journées distinctes

Horaires de la formation : 9h – 12h30 ou 13h30 – 17h

Lieu : Par visioconférence sur Zoom (logiciel accessible aux déficients visuels)

Organisation : Repas non inclus,

Moyens matériel et environnement de la formation :

- **Si la formation a lieu dans les locaux d'H.A.S.C (La Ruche, Paris) :** H.A.S.C s'assure que la salle :
 - peut accueillir du public et répond aux normes d'accueil et de sécurité du public ;
 - est équipée d'un tableau blanc, de feutres, d'un paper board, et d'un vidéo-projecteur, de tables et de chaises pour les stagiaires et le formateur ; d'une connexion internet pour les stagiaires et les formateurs ;
 - est accessible aux personnes en situation de handicap et H.A.S.C prévient les stagiaires des conditions d'accueil spécifiques ; répond aux mesures sanitaires (gel hydro-alcoolique, sens de circulation, affiches des mesures sanitaires, distanciation physique, masques jetables...);
 - H.A.S.C assure de l'accueil du formateur à son arrivée, l'accueil des stagiaires, de l'organisation du café d'accueil et des pauses. Le repas est pris en charge par l'entreprise mandataire ;
 - chaque stagiaire devra apporter un ordinateur.
- **Si la formation a lieu chez le client** ou dans une salle réservée par le client, extérieure à celle de l'organisme de formation, le client doit s'assurer que la salle :
 - peut accueillir du public et répond aux normes d'accueil et de sécurité du public ;
 - est équipée d'un tableau blanc, de feutres, d'un paper board, et d'un vidéo-projecteur, de tables et de chaises pour les stagiaires et le formateur ; d'une connexion internet pour les stagiaires et les formateurs ;
 - est accessible aux personnes en situation de handicap et le client doit prévenir les stagiaires des conditions d'accueil spécifiques ;
 - répond aux mesures sanitaires (gel hydro-alcoolique, sens de circulation, affiches des mesures sanitaires,



- distanciation physique, masques jetables...);
- l'entreprise doit s'assurer également de l'accueil du formateur à son arrivée, de l'accueil des stagiaires, de l'organisation du café d'accueil, des pauses et des repas ;
- Chaque stagiaire devra être muni d'un ordinateur.

Support technique et pédagogique : joignable par téléphone, par mail ou sms, réponse effectuée au plus tard dans la journée ouvrée suivante, auprès :

- du formateur référent : Anne-Laure Baudrillart, 07.78.66.15.90, contact@hasc.fr
- du centre de formation par mail: contact@hasc.fr (tel du formateur sur la convocation à la formation) ou par mail ou SMS.

Tarif : Se référer à votre devis, contrat ou convention de formation.

Accessibilité et handicap : Nous privilégions l'utilisation du logiciel de visioconférence ZOOM pour des questions d'accessibilité aux personnes déficientes visuelles.

Formation disponible en format individuel ou collectif, en intra entreprise, en inter-entreprises (disponible également en hybride et en distanciel) : contactez-nous.

Contact : hasc.fr – contact@hasc.fr

Mise à jour le 22/10/21

